



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de la Terre, de l'univers et de
l'environnement

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de la Terre, de l'univers et de l'environnement

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI130004198

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences de la Terre, de l'univers et de l'environnement* (STUE), présentée par l'Université de Strasbourg est une formation complète qui propose une formation initiale couvrant une grande variété de disciplines. C'est une mention généraliste qui comprend deux parcours : le parcours *Sciences de la Terre et de l'univers* (STU - Terre solide) et le parcours *Sciences de la Terre et de l'environnement* (STE - Eaux surface). Ces deux parcours peuvent être poursuivis par des études en master, à l'Université de Strasbourg ou dans les autres universités françaises, pour se préparer aux métiers de la géologie, de la géophysique, de la géochimie et de l'astronomie ainsi qu'aux métiers de l'environnement. Cette mention permet également, à l'issue des deux premières années, une orientation en licence professionnelle *Métiers de la prospection en géosciences*, ouverte en apprentissage.

La première année est fortement mutualisée avec les licences du secteur « Sciences » de l'Université de Strasbourg, permettant ainsi une réorientation possible vers les licences de *Mathématiques*, de *Physique et sciences de l'ingénieur*, de *Chimie* ou encore de *Géographie*. La deuxième année reste encore très générale, mais par le jeu d'unités d'enseignement (UE) optionnelles, elle permet une spécialisation très progressive vers l'un des deux parcours proposés en L3 (STU et STE). Tout au long des trois années, les étudiants sont amenés à réfléchir à maintes reprises sur leur projet personnel et à renforcer leurs connaissances et compétences disciplinaires par des compétences transversales, méthodologiques, linguistiques ou informatiques.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier de la mention *Sciences de la Terre, de l'univers et de l'environnement*, proposée par l'Université de Strasbourg est clair, bien rédigé, bien documenté et présente un projet pédagogique bien abouti. En effet, la première année permet aux étudiants une réorientation vers de nombreuses licences en sciences proposées par l'établissement. La spécialisation est ensuite progressive jusqu'en fin de la L2, avant que les étudiants n'intègrent l'un des deux parcours *STU* ou *STE* en L3. Une orientation possible vers la licence professionnelle *Métiers de la prospection en géosciences* est clairement affichée par l'équipe pédagogique, malgré l'absence d'UE spécifique favorisant cette insertion.

Les contenus des enseignements proposés sont bien détaillés, tant en termes de connaissances attendues qu'en termes de compétences. De ce fait, cette mention de licence doit réellement permettre aux étudiants intéressés par ces champs disciplinaires de bien préparer leur insertion professionnelle. Les poursuites d'études sont nombreuses, tant dans les masters des disciplines propres aux sciences de la Terre que dans les masters d'autres disciplines scientifiques ou encore certaines écoles d'ingénieur. De nombreux accords avec des pays européens (ERASMUS), et plus particulièrement avec Ottawa, témoignent de l'ouverture à l'international de la formation, mais le dossier comporte peu d'informations précises à ce sujet.

Les dispositifs d'aide à la réussite, proposés tout au long du cursus, sont conséquents comme la possibilité d'entretiens individuels ou encore la mise en place de petits groupes de soutien pédagogique pour les étudiants en difficulté.

Cette mention est pilotée par des responsables pédagogiques bien identifiés, mais dont les missions sont toutefois resserrées autour de quelques personnes. Cette licence ne possède donc pas de véritable équipe de formation et de conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique gagnerait, par ailleurs, à renforcer l'impact des évaluations des enseignements et des parcours dans le dispositif de pilotage. De même, le devenir des étudiants devrait être une préoccupation plus forte des porteurs des parcours, tout comme le suivi des cohortes d'étudiants, pourtant mis en place par l'établissement depuis 2005.

- Points forts :

- Les dispositifs d'aide à la réussite sont conséquents et en particulier l'accompagnement personnalisé des étudiants est un atout de la formation.
- Progressivité de la formation.
- L'ouverture à l'international.
- Intégration de la L3 professionnelle dans l'offre de formation.
- Mutualisation importante des modules en L1 et L2 offrant de larges possibilités d'orientation.
- Approche par compétences pour toutes les unités d'enseignement.

- Points faibles :

- Faible prise en compte des évaluations dans le pilotage.
- Absence d'équipe pédagogique de formation.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations pour l'établissement

La mention devrait se doter d'outils de pilotage efficaces, comme le recours à l'évaluation des enseignements qui n'en est qu'à ses débuts, et un véritable suivi du devenir professionnel des diplômés et des non diplômés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			88	103
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				63	49
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				56	55
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante				5	4
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				9	12
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				28,90	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				33,45	17,45
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)				41	41,1
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire				100	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	624	517	500		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	8 %	5 %	10 %		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	17	25	24		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	624	517	500		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	0	0	0		



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Sciences de la Terre, de l'univers et de l'environnement

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n°S3LI130004198

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Réponse EOST

Trois points ont été identifiés comme faibles par l'évaluation de l'AERES, ils portent sur :

- 1.- la prise en compte de l'évaluation dans le pilotage ;
- 2.- l'absence d'équipe pédagogique de formation ;
- 3.- l'absence de conseil de perfectionnement.

- Point 1

Notre maquette, en pages 11 et 12, présente les deux dispositifs d'évaluation mis en place : l'un, interne à la composante, est réalisé à la fin de chaque semestre ; l'autre, annuel ou bisannuel, est à l'initiative de l'université. Le dossier présente la façon dont ces éléments sont intégrés dans la gestion de la filière.

Concernant l'évaluation interne, chaque enseignant bénéficie d'un compte-rendu ; en outre, il existe une concertation individuelle entre les enseignants et l'équipe de pilotage en fin de chaque

semestre pour répondre aux remarques. Egalement en fin de semestre, une réunion de l'équipe pédagogique permet de faire un bilan de ces évaluations et de discuter des modifications à apporter. Ces évaluations sont donc bien prises en compte dans le pilotage de la formation au moins une fois par semestre. L'équipe de pilotage est en permanence à l'écoute des étudiants et des enseignants pour réagir à tout problème.

- Points 2 et 3 :

Il existe une équipe pédagogique qui se réunit au moins une fois par semestre afin de faire un bilan (cf. point précédent).

Suite aux remarque des évaluateurs, nous proposons de mettre en place un conseil de perfectionnement qui comprendra, outre les responsables de la mention et de chaque année, des représentants disciplinaires (au moins 5 : Géologie structurale, Pétrographie, Géophysique, Géochimie/Hydrologie, Astronomie), des représentants étudiants (1 par année) et les industriels qui participent au comité de perfectionnement de la licence professionnelle. Ce conseil se réunira deux fois par an, en fin de semestre.